

ORIGINE ET HISTOIRE DE LA BOULE LYONNAISE

En 1935, la boule lyonnaise était une originalité, une spécialité, un rayon de lumière, un étalage de sons et de paroles que seules, Lyon et les régions du sud-est et d'autres régions gagnées par la contagion, pouvaient livrer à la connaissance des initiés, des curieux aussi... des amateurs de pétanque !

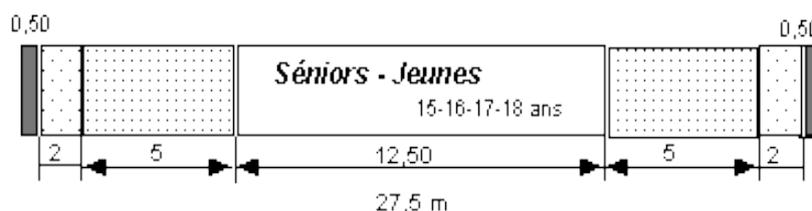
La boule lyonnaise, mère lointaine de la petite fille, dite pétanque, n'a pas conservé sa place de choix qu'elle mérite. C'est un descendant de ses " canuts ", ouvriers de la soie, intraitables, dont l'Histoire raconte les actions désespérées et héroïques, qui essaiera de faire admettre cette boule lyonnaise comme un sport, un spectacle, et aussi de faire revivre et sortir de son sommeil.

Écoutons-le. Que de louanges, que de récits de Presse, que de photos, dessins et autres aspects de l'expression humaine viennent mettre en valeur, la pétanque. Il n'est peut-être pas utile de rappeler ce qu'est ce jeu de " petites boules " en question.

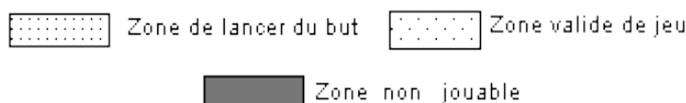
Tout le monde le connaît et l'attention du lecteur est attirée par la courte distance que sépare le joueur du but à atteindre, par l'absence quasi totale de règles fondamentales, par la possibilité de pratiquer ce jeu par tous, même les invalides (dans certains cas), les femmes, tous les hommes valides, même les plus vieux. Notons aussi les différentes tactiques avec la grosse boule et le fait qu'un bon joueur de boule lyonnaise ne gagnera que rarement.

Parlons donc de cette " boule lyonnaise ". Regardons ce petit plan avec des dimensions qui présentent peut être avec quelques inexactitudes, mais légères à mon avis. La largeur du jeu est variable selon les emplacements, mais elle ne peut, pour des raisons techniques, être inférieure à 1,50m !

LES TERRAINS DE JEU



La largeur des terrains est comprise entre 3 et 4 mètres



On alterne les côtés ; le but ne peut dépasser 16,50 m au cours de son premier lancer et il doit dépasser 12,50m. Ensuite le jeu peut s'étendre de 12 m à la ligne du fond, soit 18 m. D'autre part sur les côtés et au fond du jeu sont tracées des lignes dites de " perte ", qu les boules ne doivent pas franchir.

C'est un connaisseur, un ex-joueur (né en 1914) qui vous parle et qui répugne à utiliser le " je " ou le " moi " ce qui sera évité " autant que faire se pourra ".

Le pointeur

Le pointeur, l'homme le plus calme et le plus réfléchi des deux ou des quatre joueurs, prend son départ sur la ligne du pied (qu'il ne faut pas " mordre ").

Le but, (petite boule de bois) ou le " cochonnet ", le " petit ", que la boule pointée doit rejoindre et s'en approcher le plus possible, est situé dans le rectangle de 4 m de long... la boule est portée ou roulée (selon la nature du terrain) sur une distance qui peut varier environ de 12 m à 16 m, voire plus. La boule dite portée est projetée en hauteur, arrondie par le geste du joueur, et elle retombe vers le but ou loin du but, mais elle se bloque (ou à peu près) au sol... lorsque ce dernier est humide, mou ou sableux.



L'art du pointeur, car il s'agit bien d'un art dans lequel excellent les connaisseurs du terrain, soit les paysans, toujours très dangereux dans les concours de campagne, pour les joueurs de villes, équipes fortes les plus souvent au tir et qui doivent faire connaissance avec la nature, les accidents, les courbes, les dénivellations des terrains de jeux où évoluent naturellement et uniquement les équipes de paysans. C'est un homme plein de cette expérience qui explique ce petit détail. Cet art du pointeur a des secrets qui se résument ainsi à choisir son point de départ, en arrière de la ligne dite " du pied ", en fonction de la position du but, prévoir le trajet de la boule et les modifications qu'il subira selon la conformation du terrain, préparer la "

donnée " de la boule pointée. Le joueur souvent prépare cette " donnée ", en égalisant, nivelant, enlevant les obstacles à l'endroit où la boule heurte le sol. Il faut compter sur les " nuisance " (" grattons ", lieux d'apparence parfaits, mais où la découverte de petites cailloux, mottes de terre etc... peut faire varier le trajet envisagé par le pointeur). Admirons la patience de ces pointeurs qui imaginent le parcours de leur boule avant de la jouer et enlèvent ou déplacent les éléments solides perturbateurs, avec leurs pieds. Certains d'ailleurs exagèrent et cherchent à énerver l'adversaire. Sans trop exagérer, c'est de la bonne guerre, et admis par tous !

Le tireur

Le tireur, c'est le plus difficile des rôles. Certains ne peuvent y parvenir ; les femmes, en principe, ne tirent pas (à la pétanque, elles le peuvent) ou alors elles projettent la boule, en la saisissant par dessous et ainsi ne " l'arrondissent " pas (les adeptes me comprendront). Une seule femme ravive certains souvenirs de Bellecour, car elle tirait bien et oui ! C'était rare mais elle portait des pantalons déjà ! Un curé, aussi, se distinguait dans une localité de l'Isère et jouait en habit de prêtre, relevant sa soutane pour tirer et ... touchant souvent l'objectif choisi...

L'art du tireur

Voici donc le tireur en action. Cet acte exige un parfait synchronisme entre la course effectuée et le mouvement de bras qui lance la boule. Il faut, c'est la terme exact utilisé par les connaisseurs, un balancier du bras qui permet de lâcher la boule en fin d'évolution des bras et des jambes. N'oublions pas de préciser que la boule lancée pour être " bonne " doit frapper le sol, devant l'objectif, peut racler le sol mais à 49,5 cm au plus (la raie marquée 50 cm devant la boule à toucher ne doit pas être entamée).

I



Gestuelle du tireur

La boule du tireur doit être très " arrondie " et c'est une technique de tenue de boule par la main qui lui permet de donner un effet retro (voir le billard) facilitant le glissement de la boule sur le sol et qui permet mieux d'enlever la boule visée, facilitant aussi le carreau sur place (un palet dit-on) ou le carreau allongé qui laisse la boule tirée par le joueur dans le jeu, donc la rend utile dans la poursuite de l'action.

Certains tireurs ont des tirs dits " plongeant ", d'autres des tirs dits " raclant " ; chacun doit reconnaître et se mettre à sa bonne place dans l'équipe. Mon corps s'assouplissait ainsi, se familiarisait avec les gestes du tireur, geste qui doit être à la fois aisé, élégant et... productif surtout.

Plus les bras sont courts, plus la boule est rapidement sortie de la main.

QUELQUES DATES

1894 : 1^{er} concours de boules lyonnaises, dûment réglementé, a lieu à Lyon, sur le cours du midi (aujourd'hui cours de Verdun), les 3, 4 et 5 juin. Sur 63 jeux, évoluaient 1200 joueurs.

1900 : 1^{er} concours organisé place Bellecour avec le patronage du journal Le Progrès. De plus, les joueurs commencent à se regrouper par secteurs autonomes, en fédérations régionales.

1903 : Pour Belle cour les joueurs sont classés en 2 catégories : les "Amateurs" et les "Champions".

1922 : Le Rhône, le Dauphiné, l'Ain, les Deux-Savoies, les Alpes-Maritimes et la Loire se regroupent sous l'appellation Union Nationale des Fédérations Boulistes (U.N.F.B.) le 22 mars.

1923 : L'U.N.F.B. est admise au Comité National des Sports et compte un peu plus de 16.000 licenciés.

1924 : 1^{er} championnat de France à Lyon.

1931: Les joueurs sont classés en 2 catégories : Honneur et Promotion.

1933 : Sur décision de l'Assemblée Générale, l'U.N.F.B. devient la Fédération Nationale des Boules (F.N.B.).

1942: La F.N.B. devient la Fédération Française de Boules (F.F.B.). Elle met en place une nouvelle structure, avec de bas en haut : les Associations Sportives, les Comités Boulistes Départementaux, les Comités Boulistes Régionaux et le Comité Directeur de la F.F.B.

1946 : Création de la Fédération Internationale de Boules à laquelle la F.F.B. est affiliée. Création d'une nouvelle catégorisation : Excellence, Honneur et Promotion.

1957 : La F.F.B. est admise au Comité Olympique Français. Les boules y sont reconnues comme sport de démonstration.

1972 : La Fédération célèbre son cinquantenaire. Elle compte alors 3.907 sociétés et 167.049

licenciés (dont 17.760 jeunes, classés selon l'âge, dans les catégories Pupilles ou Cadets).

1980 : Affiliation de la F.F.B. au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

1981 : La F.F.B. devient F.F.S.B. (Fédération Française du Sport Boules). Elle dispose désormais d'un Directeur Technique National (avec son équipe), trait d'union avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce n'est que plus tard qu'elle ajoutera le terme "Boule Lyonnaise" à son appellation.

Des Centres de Formation Boulistes sont mis en place, un peu partout dans l'hexagone.

1984 : 1^{er} championnat de France des Clubs Sportifs : 6 équipes y participent.

1987 : 16 équipes au championnat des Clubs Sportifs et mise en place du Championnat de France Cadets et Minimes des C.F.B. (Centres de Formation Bouliste).

1988 : 1^{er} championnat de France de Tirs à Périgueux (Dordogne) : il s'agit d'un "combiné" de Tir Progressif et de Tir de Précision. Les joueurs y sont répartis en 2 catégories.

1990 : 1^{er} championnat des A.S. 3e et 4e divisions (formule Omnium à base de jeux traditionnels) : un championnat qui ne va cesser de grandir ! Aujourd'hui, plus de 2.000 A.S. y participent. Le championnat des Clubs Sportifs comporte 2 groupes de 16 équipes chacun (le National A et le National B).

1993 : Le championnat de Tirs est scindé en 2 spécialités : Tir de Précision (16 athlètes) et Tir Progressif (16 athlètes). Les sélections, suivant les performances, se font au cours du championnat des Clubs. Le championnat des Clubs passe à 3 groupes : 2 groupes de 16 équipes (A et B) ; 1 groupe de 32 équipes (C) et 1 Championnat Régional du même type est mis en place.

1996 : 1^{er} championnat des Clubs Sportifs Féminins avec 8 équipes.

1997 : 1^{ère} participation du Sport-Boules aux Jeux Méditerranéens.

1998 : Signature de la convention de partenariat entre la F.F.S.B. et l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire).

2001 : Signature de la convention de partenariat entre la F.F.S.B. et l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré).

2001 : Championnat de France de Tirs : coupe de France Jeunes.

2002 : 1^{er} championnat de France de Tirs toutes catégories et coupe de France Jeunes simple et combiné.

2003 : 1^{er} championnat de France Simple et Combiné toutes catégories.

2005 : Création d'un nouveau championnat Nationale Elite : le SUPER 16.

2008 : En septembre, lancement d'un Plan d'Action Jeunes qui propose une nouvelle catégorisation, une modification des aires de jeux, la création d'épreuves de point et l'organisation de compétitions individuelles à côté de celles par équipe.